

A la suite de notre appel en vue de cette exemption, nous avons reçu des assurances par écrit de la part du ministre de l'Agriculture, l'honorable H. A. Olson, que notre produit serait exempté. Cependant, en dépit de trois comparaisons distinctes devant le comité permanent de l'agriculture, la volonté de la majorité du comité fut de forcer l'inclusion de notre produit dans le projet de loi.

Notre situation peut se résumer brièvement dans la position suivante.

Lorsque la législation proposée touche un certain secteur de la société et lorsque la législation proposée n'a été ni recherchée ni souhaitée par ce secteur de la société, lorsqu'on ne peut pas prouver que la législation proposée est essentielle à l'intérêt général de la société, nous estimons que le gouvernement n'a pas le droit d'imposer cette législation à un tel secteur.

Nous proposons que si vous êtes d'accord avec cette proposition, vous devez admettre que l'industrie du bœuf a le droit d'être exemptée du bill C-176. Nous avons mis au défi les tenants du projet de loi et les membres du comité de l'agriculture de nous expliquer comment l'intérêt général sera servi par l'inclusion de notre produit et ils n'ont pu relever ce défi. Nous avons expliqué que nous ne recherchions ni ne désirions cette loi. Par conséquent, nous proposons que notre droit à l'exemption des dispositions de ce projet de loi est évident pour tous les gens soucieux de justice et par conséquent nous faisons appel à vous pour appuyer notre demande d'exemption de ce projet de loi.

Les producteurs de bœuf sont encore profondément convaincus des principes de la démocratie où le peuple participe à l'élaboration des lois et du gouvernement représentatif. En dépit du fait que nos efforts visant à obtenir l'exemption ont recueilli l'unanimité parmi les producteurs de bœuf et leurs organismes représentatifs d'un océan à l'autre, jusqu'à présent nos appels n'ont pas été entendus.

Monsieur l'Orateur, je crois qu'une telle lettre s'explique par elle-même. Les associations d'éleveurs de bovins ne veulent nullement que ce projet de loi s'applique à eux, ni même en entendre parler. Je crois que la Chambre n'a pas le droit d'imposer à un groupe de producteurs un projet de loi dont ils ne veulent pas.

[Traduction]

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Commentant brièvement cette motion, monsieur l'Orateur, je dois dire que tout en partageant en général l'avis de mon collègue de Fraser Valley-Est (M. Pringle), il n'y a rien de vrai dans la rumeur qui veut que nous soyons de fait apparentés.

Au nom de mon parti, je dois vous informer que nous n'appuyons pas la motion du député de Crowfoot (M. Horner). Je comprends pourquoi ce représentant ainsi que le député de Battle River (M. Downey) tiennent énergiquement à cette motion vu qu'ils représentent tous les deux des circonscriptions où l'élevage des bestiaux prédomine?

Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) serait peut-être aussi porté à avoir la même réaction. Cependant, en raison de certaines pressions que j'ignore, il avait accepté de retirer cette mention des bœufs et des veaux avant les dernières audiences du comité à propos de ce bill. Il y aurait lieu de souligner, je pense, que ce n'est pas lui mais le comité qui avait fait figurer à nouveau les bœufs et les veaux dans ce projet de loi. Il n'est que juste de le dire. Je vois sourire le ministre. Comme il n'a pas beaucoup souri dernièrement je ne lui reproche pas de le faire maintenant.

Je comprends l'attitude des députés de Crowfoot et de Battle River qui sont directement concernés puisque l'élevage des bestiaux prédomine dans leur circonscription. Par contre, je ne comprends vraiment pas le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander). Je me demande pourquoi il participe au débat. Le député de Crowfoot me regarde de travers mais c'est lui qui s'est plaint amèrement du temps que nous avons consacré à cette motion parce que

[M. Beaudoin.]

nous voudrions passer à d'autres amendements avant dix heures. Je tiens à lui signaler que trois députés conservateurs ont parlé...

M. Alexander: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant: Le député de Hamilton-Ouest soulève la question de privilège.

M. Alexander: Le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose) croit avoir toute la compétence voulue pour prendre part à un débat comme celui-ci. Je lui rappelle que nous qui avons été élus pour siéger dans cette sacro-sainte assemblée avons tous les droits de discuter de toute question dont nous sommes saisis comme parlementaires. Il croit peut-être que je ne m'y connais pas en agriculture mais je sais que quand ma femme fait les courses, elle s'inquiète du prix des produits alimentaires. J'essaie seulement...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député de Hamilton-Ouest a la parole afin de soulever la question de privilège. La présidence le prie de se dépêcher d'exposer son argument.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, en gentleman qu'il est, le député devrait retirer ce qu'il a dit de mon droit à participer au débat.

Des voix: Bravo!

• (9.10 p.m.)

M. Alexander: Je n'insisterai pas, mais j'aimerais bien que la présidence nous dise clairement que lorsqu'un député a envie...

Des voix: Oh, oh!

M. Alexander: ... de participer au débat à la Chambre, il devrait être autorisé à le faire. Les qualités ou le brio ne sont pas exigés. Seule la sincérité l'est. J'espère que le député qui a la parole va faire des excuses et qu'avec sa charité habituelle il va retirer les observations désobligeantes adressées au député d'Hamilton-Ouest.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, comme d'habitude, lorsque le député d'Hamilton-Ouest prend la parole pour faire ressortir un point ou poser une question, il parle, vous le savez, pendant des heures.

M. Alexander: Retirez vos paroles!

M. Rose: Ses observations me touchent habituellement. Si j'ai blessé le député, alors, je retire volontiers mes remarques.

M. Alexander: Vous l'avez presque fait, mais pas tout à fait.

Une voix: Profitez-en, Rose.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Et à vous deux aussi, bonne année.

M. Rose: Je demande au député s'il ne pense pas que les agriculteurs devraient jouir du même droit de protection sur le marché que tout autre groupe; s'il ne le pense pas, il devrait retourner dans sa circonscription et le dire au Syndicat des métaux.